

IMEXSO

ZUIDERSTRAAT 1
1502 Lembeek
Email : info@imexso.com
Tel : +32 (0)2 365 08 20

OPEL COMBO CARGO M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N197420)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	100 cv 5 ch (74kw)
CO2	139 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	0
Carrosserie	VU
KM	160km
Immat	29/11/2024

Couleur
BLANC KAOLIN

23.583 € TVAC

OPTIONS

2 Places - Accès et démarrage mains libres - Apple CarPlay + AndroidAuto - Caméra de recul - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique - Écran central multimédia 10" - Jantes Tôle avec Enjoliveurs 16" - Projecteurs antibrouillard LED - Pare-chocs couleur carrosserie - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - Phares Full LED - plancher bois - Peinture opaque - Aide au stationnement arrière - Coques de rétro noir brillant - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - habillage latéral à mi-hauteur de zone de chargement - jantes tôlées 16" - porte coulissante à droite - prise 12v - programme de stabilité électronique - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - roue de secours - support smartphone - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tissu - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.